

CONCOURS salle 2 x 18m Valide et Para-Tir à l'Arc

(Sélectif et où Qualificatif au Championnat de France FFTA)

Samedi et dimanche 10 et 11 Décembre 2022

Gymnase Lucien MARTINEL route de l'Ermitage – Fontainebleau

Parking de la piscine à l'entrée de la route obligatoire (plus de stationnement devant le gymnase possible)

| Horaires de tirs | SAMEDI | | DIMANCHE | |
|------------------------|------------------------------|-------|----------|-------|
| | PRIORITÉ PARA-TIR A L'ARC | | | |
| Greffe | 9h00 | 14h00 | 8h00 | 13h00 |
| Contrôle matériel | Durant tout le Tir | | | |
| Échauffement | 9h30 | 14h30 | 8h30 | 13h30 |
| Début des tirs comptés | 10h00 | 15h00 | 9h00 | 14h00 |

ORGANISATION :

- Les Para-archers non autonomes doivent être accompagnés pour leur tir.
- **Blasons** : Règlement FFTA en vigueur
- Tir sur Blason Trisport, blason de 40 sur demande et mentionné sur le bulletin d'inscription. *Attention, le choix du blason est définitif à la réception de l'inscription Aucun changement ne sera accepté.*

RECOMPENSES :

- Aux 3 premiers de chaque catégorie si au moins 5 archers dans la catégorie
- **Récompenses** : Dimanche à la fin du dernier départ
- **Remise des récompenses uniquement aux archers sur le podium. (Pas de remise à un tiers).**

INSCRIPTIONS :

Par courrier auprès de :

Thierry QUEHEN
64 avenue de la forêt – 77210 AVON
Tél. 06.500.100.35
Email : concours@cafa77.com

Préinscription par mail valable sur 48 H

Inscriptions définitives par courrier accompagnées du règlement

Merci de remplir le mandat lisiblement

PAIEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE LA « COMPAGNIE D'ARC FONTAINEBLEAU – AVON »

TARIF : 9 € TOUTES CATEGORIES

- Licence en cours avec justificatif d'identité CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR
- **Tenue Blanche ou de club et chaussures de sport de salle exigées**
- Buvette à votre disposition pendant toute la durée des tirs

